



Un HLM se transforme en centrale solaire verticale



Zoom [+]

3F - Frederic Achdou ©

L'Immobilière 3F a inauguré un mur solaire de 250 m² installé sur un immeuble HLM de L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). L'électricité produite servira à alimenter les parties communes en auto-consommation, de quoi limiter les émissions de gaz à effet de serre et réaliser des économies d'énergie. Détails.

Lénine entre dans le 21^e siècle. Ou plutôt, la résidence francilienne qui porte son nom, sise à L'Île-Saint-Denis, qui vient de se parer d'un pignon solaire de 250 m². Installés dans le cadre d'une opération de réhabilitation, les capteurs d'une puissance de 23,5 kWc, produiront environ 17.000 kWh par an. Même si le maire, Michel Bourgain, annonce : " *Après les toits, l'énergie solaire conquiert les murs, un gigantesque gisement d'énergie s'offre à nous*" et que l'Immobilière 3F affirme que l'immeuble est " *transformé en véritable gratte-soleil*", l'électricité produite localement servira à couvrir... la consommation annuelle en éclairage des seules parties communes du bâtiment.

Des acteurs engagés dans la transition énergétique



3F - Frederic Achdou ©

Cependant, la mairie et le groupe immobilier déclarent être engagés dans une démarche de développement durable qui justifie ce geste. Il s'agit notamment de la première façade photovoltaïque réalisée par 3F dans le cadre d'une réhabilitation. Et la centrale verticale constitue le quatrième grand pôle local de production d'électricité solaire après les brise-soleil de l'école Jean-Lurçat installés en 2009, puis la toiture de l'école des Arts et celle du gymnase Arnold-Géraux, installées en 2013. En tout, la commune dispose maintenant de 1.260 m² de capteurs photovoltaïques. La ville revendique également un taux d'alimentation en électricité

www.batiactu.com

Pays : France

Dynamisme : 36



[Visualiser l'article](#)

renouvelable de 36 %, notamment grâce à l'alimentation de l'hôtel de ville par Enercoop. Michel Bourgain rappelle : "La production d'électricité verte permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre, de générer des recettes financières et de favoriser l'emploi local". Le chantier, qui a duré six mois, a été mené par les Ateliers David (groupe Acieo).

Fiche technique :

Type : résidence HLM en deux bâtiments (R+6 et R+14) avec 80 logements en tout

Dimensions du mur pignon : 38 x 11 mètres

Centrale photovoltaïque : 23,52 kWc de puissance ; 17.000 kWh produits par an

Entreprise : Ateliers David

Bureau d'études : BTP Consultants

Calendrier : janvier à juin 2015

Budget pour le mur PV : 260 k€ HT (dont 100 k€ de subvention du conseil régional d'Île-de-France et 100 k€ de l'Ademe)